

IFRECOR
INITIATIVE FRANÇAISE
POUR LES RÉCIFS CORALLIENS

6^{ème} édition
PALME 2017
IFRECOR

Le prix des élus engagés pour les coraux

DOSSIER DE PRESSE

NOVEMBRE 2017

Crédit photo : Franck MAZEAS



1/ POURQUOI SE PRÉOCCUPER DES RÉCIFS CORALLIENS ?

Le concours de la Palme IFRECOR a été créé pour valoriser les actions locales menées ou soutenues par les élus pour la préservation des récifs coralliens et écosystèmes associés (herbiers et mangroves). Les élus d'outre-mer sont des acteurs clés de la préservation et de la gestion durable des récifs coralliens et des écosystèmes associés.

Pour sa 6^{ème} édition, l'IFRECOR tire le signal d'alarme. Soumis à de nombreuses pressions locales comme globales, notamment celles liées aux changements climatiques qui se sont traduites récemment par l'un de plus important épisode de blanchissement, les récifs coralliens et écosystèmes associés sont fortement menacés.

La France a une responsabilité de premier plan en matière de préservation et de gestion durable de ces écosystèmes : l'un des seuls pays au monde à disposer de récifs coralliens dans 3 des 5 océans de la planète (Océan Atlantique, Océan Indien et Océan Pacifique). La France avec ses outre-mer (57 557 km² de récifs et lagons) abrite près de 10% des récifs coralliens et 20% des atolls du monde !

A/ QUELLES SONT LES PRESSIONS, MENACES QUI PÈSENT SUR LES RÉCIFS CORALLIENS, LES MANGROVES ET LES HERBIERS ?

LA DESTRUCTION ET LA FRAGMENTATION DES HABITATS

L'urbanisation du littoral et les travaux publics (routes, ouvrages d'art, centrales électriques...) ont un impact direct sur les récifs coralliens. De plus, le lessivage des sols mis à nu par l'agriculture intensive, le défrichage et la déforestation des bassins versants accentuent l'érosion et entraînent ainsi une mise en suspension de particules terrestres qui recouvrent et étouffent, en aval, les récifs coralliens.



LES POLLUTIONS

Toute pollution sur terre a une incidence en mer, et donc sur les coraux. La pollution organique, issue du rejet d'eaux domestiques mal traitées, favorise le développement d'algues au détriment des coraux. Le rejet de pesticides ou d'herbicides dans le milieu naturel a un impact majeur sur les algues symbiotiques des coraux, nécessaires à leur survie. Les pollutions surviennent également directement en mer, par le rejet des eaux usées des navires par exemple, ou accidents des cargos menant à des déversement de pétrole ou autres substances chimiques en mer.

LA SUREXPLOITATION DES RESSOURCES

La surpêche d'espèces comestibles ou pour l'aquariophilie avec usage de pratiques destructrices comme les explosifs ou le poison diminue les stocks de façon drastique, et le braconnage d'espèces remarquables, comme le Napoléon ou les grosses loches de récifs, met en péril la biodiversité marine. D'autre part, le prélèvement de blocs de corail ou sable pour la construction fragilise les récifs et altère le flux des eaux des zones prélevées.

LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

L'introduction d'espèces exotiques dans les océans, par le biais de l'aquariophilie ou encore des vidanges incontrôlées des eaux de ballast bouleversent les équilibres biologiques naturels au détriment d'espèces locales. L'une des espèces exotiques envahissantes les plus ravageuses est le poisson lion dans les Caraïbes, dont la population a explosé ces dernières années, perturbant fortement les équilibres des écosystèmes marins caribéens.

TOURISME NON MAÎTRISÉ

Il entraîne une perturbation des milieux, des destructions directes lors de mouillages ou directement par les mouvements non contrôlés des visiteurs, des pollutions par rejets d'hydrocarbures ou autres déchets des navires de plaisance ou de tourisme.

LES MENACES S'INTENSIFIENT

Les récifs du monde sont menacés d'extinction, soumis à l'impact des activités anthropiques, et du changement climatique tels que l'augmentation de la température des océans ou l'acidification des océans. Face à ces impacts, l'équilibre fragile nécessaire au bon développement des coraux est perturbé et les coraux blanchissent (traduction du stress subi). En 2016, 29% de la grande barrière de corail en Australie est morte suite à un épisode massif de blanchissement et environ 80% des coraux de Kiribati, Samoa, Fidji et Tonga seraient déjà morts. En 2017 les récifs du Pacifique ont de nouveau été soumis a un épisode de blanchissement massif : c'est la première fois dans l'histoire que l'on assiste à deux épisodes de blanchissement de cette envergure durant deux années consécutives.

La dernière évaluation du risque d'extinction des coraux en 2008 par la Liste Rouge mondiale des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) considérait que près d'un tiers des espèces de coraux était menacé ; les événements récents font craindre que ce chiffre soit aujourd'hui beaucoup plus élevé et que le déclin des coraux s'accélère encore. L'IFRECOR participe aux efforts déployés pour aider à inverser cette tendance dans les territoires français.

B/ QU'EST-CE QUE LE BLANCHISSEMENT DU CORAIL ?

Les coraux constructeurs de récifs coralliens sont des animaux (appelés polypes) vivant en colonies. Ils se nourrissent en capturant le plancton avec leurs tentacules ; ils vivent en symbiose avec des algues microscopiques installées par millions dans les tissus du polype ; grâce à la photosynthèse, ces algues fournissent au corail nourriture et énergie pour construire son squelette calcaire ; elles sont à l'origine de la couleur verdâtre des coraux.

Sous l'effet de facteurs de stress d'origines naturelle et humaine, comme la pollution des eaux ou l'augmentation de la température de l'eau, les coraux perdent leur couleur ; ce blanchissement résulte de l'expulsion des zooxanthelles ou de la perte de leurs pigments photosynthétiques. Lors d'un épisode de blanchissement, les coraux peuvent perdre entre 60 et 90% de leurs zooxanthelles, celles restant pouvant perdre entre 50 et 80% de leurs pigments.

Si le retour des conditions normales intervient dans un délai suffisamment court, les polypes peuvent récupérer des algues dans le milieu ou permettre à nouveau leur multiplication dans leurs tissus. Les coraux se rétablissent alors, et reprennent leur couleur. Si le stress perdure, les coraux meurent, parfois sur de vastes étendues.

Les colonies coralliennes blanchies, qu'elles meurent totalement ou partiellement, sont bien plus vulnérables à l'envahissement par les algues, à la maladie et aux organismes coralliens qui creusent dans le squelette et affaiblissent la structure du récif. Dans les endroits où les impacts du blanchissement sont sévères, une couverture importante par les algues peut empêcher la recolonisation par de nouveaux coraux, altérant de façon considérable la diversité des espèces coralliennes et provoquant une restructuration de la communauté.



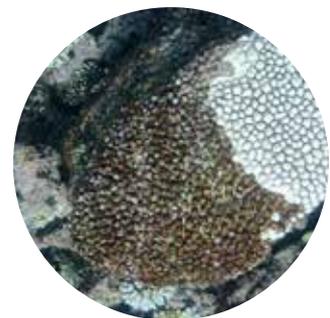
CORAIL EN BONNE SANTÉ

Le polype, un animal, héberge les 'zooxanthelles', des algues unicellulaires, qui le nourrissent et lui donnent une partie de sa couleur.



CORAIL BLANCHI

Si la température de l'eau augmente, le corail expulse ses microalgues. Sans pigment, son squelette devient fluorescent, puis blanc alors que sa santé décline.



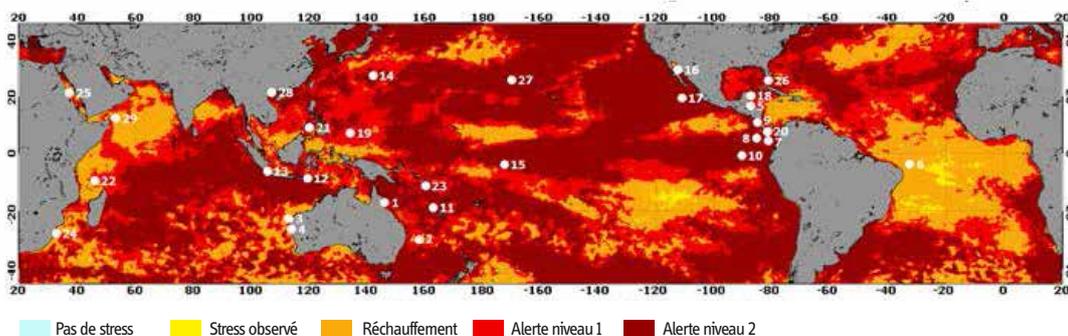
CORAIL MORT

Si le corail est soumis à une exposition prolongée aux stress liés à l'environnement, les algues filamenteuses recouvrent son squelette et il meurt partiellement ou totalement. Les algues sont un frein à sa recolonisation.

LE BLANCHISSEMENT DES CORAUX DANS LE MONDE

Les premiers épisodes de blanchissement remontent à 1870 (Glynn, 1993) mais, depuis les années 1980, les épisodes de blanchissement sont devenus plus fréquents, répandus et sévères (Goreau & Hayes, 1994; Goreau et al. 2000). Les épisodes les plus sévères ont eu lieu en 1998, 2002, touchant toutes les régions du monde, et en 2010 dans la mer d'Adaman affectant surtout la Thaïlande. En 2016-2017, l'épisode de blanchissement le plus long et le plus destructeur jamais observé a eu lieu, tuant les coraux à une échelle sans précédent. Cet épisode a affecté notamment la Grande Barrière de Corail en Australie avec une mortalité élevée dans la partie nord (jusqu'à 90% dans certains endroits), mais aussi les coraux des Maldives (60% de mortalité), du Japon (75%) et de Floride (66%). Les Outre-mer français n'ont pas été épargnés, puisque des coraux blanchis ont été observés à Mayotte, les îles Eparses, en Nouvelle Calédonie, en Polynésie française et à La Réunion en 2016 et 2017.

MAPPEMONDE INDIQUANT LE NIVEAU D'ALERTE DE BLANCHISSEMENT DES CORAUX ENTRE JUIN 2014 ET AVRIL 2017



Le dégradé de rouge indique des températures océaniques élevées pouvant mener à un blanchissement des coraux. Plus de 70% des sites de récifs coralliens du monde ont été exposés à un niveau de stress menant à un blanchissement.

Source : NOAA Coral Reef Watch (images satellites à 5 km)

Pour aller plus loin : <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2000-062-Fr.pdf>

2/ POURQUOI S'EN INQUIÉTER EN TANT QU'ÉLU ?

A/ LES ÉLUS POUR AMBASSADEURS

Grâce à ses Outre-mer, **la France abrite plus de 10% des récifs coralliens de la planète** dans les trois océans.

Ce patrimoine exceptionnel lui confère une responsabilité mondiale de le préserver !

Le maintien d'une bonne fonctionnalité écologique des écosystèmes littoraux et marins nécessite que des mesures soient prises : **les élus d'outre-mer peuvent faire la différence !** Leur connaissance du terrain et des besoins associés à leur collectivité, leur capacité à pouvoir impulser localement des actions concrètes en font des ambassadeurs de choix dans la protection des récifs coralliens et écosystèmes associés.

Élus, mobilisez-vous pour préserver ces formidables richesses naturelles, tant qu'il est encore temps !



B/ LA BIODIVERSITE RÉCIFALE, RICHESSE DES OUTRE-MER

Plusieurs études récentes menées par l'IFRECOR, démontrent qu'au-delà de leur participation à la biodiversité marine, les récifs coralliens et les écosystèmes associés (herbiers et mangroves) rendent des services aux populations locales. Ils sont une source importante de revenus économiques pour les territoires.

Ces études soulignent ainsi que les récifs coralliens, s'ils sont gérés correctement, contribuent au bien-être économique et social des populations par le biais de divers services rendus.

Revenus issus de l'activité de la pêche commerciale ou de loisirs, attraction touristique, protection des plages et du littoral, séquestration du carbone, bio-prospection, éducation... chaque année les récifs coralliens permettent de générer des millions d'euros au PIB des territoires ultra-marins et de réaliser des économies substantielles par la protection qu'ils assurent face à l'érosion côtière.



FOCUS SUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE

À titre d'exemple, en Nouvelle-Calédonie, les récifs coralliens apportent chaque année jusqu'à 100 millions d'euros par an au PIB du territoire.



AU PREMIER RANG, LA PÊCHE !

Une famille sur trois en Nouvelle-Calédonie pratique la pêche, soit à des fins commerciales, ou dans un cadre plus informel comme la pêche vivrière ou plus touristique comme la pêche de loisirs pratiquée à bord d'embarcations à moteur. Par ailleurs, les récifs agissent comme sources de nutriments pour l'aquaculture, et sont aussi des producteurs importants pour les larves consommées par les principales espèces de thons, cibles de la pêche hauturière. Chaque année la valeur financière totale de la pêche dépendante des écosystèmes coralliens en Nouvelle-Calédonie, est estimée entre 50 et 70 millions d'euros.





1650
emplois
directs et
indirects

TOURISME ET LOISIRS : PLAISIR DES YEUX !

Les récifs par leur beauté et leur rareté sont une attraction touristique majeure. L'inscription de six zones récifales sur la liste des biens naturels du Patrimoine Mondial de l'Humanité de l'UNESCO a accentué l'attractivité des récifs coralliens.

Plongées, sorties d'observations sous marine, sorties en bateau... l'activité touristique liée aux récifs coralliens génère à elle-seule en Nouvelle-Calédonie 24 à 28 millions d'euros par an et près de 1 650 emplois directs et indirects. Au total, ce sont entre 80 000 et 100 000 touristes par an qui visitent ce bel archipel et font vivre, grâce à leur présence, l'ensemble du système touristique (hébergement, alimentation, transport, activités de loisirs etc.).



115
à **220**
millions d'€
d'économie

LA PROTECTION DU LITTORAL : ENJEU ÉCONOMIQUE ET HUMAIN

Les écosystèmes coralliens participent à la préservation des littoraux. Véritables barrières naturelles, ils agissent comme des remparts contre les fortes houles océaniques, atténuent l'impact des tsunamis et réduisent ainsi l'ampleur des dégâts causés par ces phénomènes naturels.

En Nouvelle-Calédonie, 115 à 220 millions d'euros d'économie sont réalisés chaque année. La commune de Nouméa est la grande bénéficiaire de cette protection avec des économies pouvant atteindre 145 millions d'euros.

0,5
à **4,5**
millions d'€
d'économie

BIO-PROSPECTION, RECHERCHE ET ÉDUCATION : UNE SOURCE DE REVENUS PRIMORDIAL, UN BIEN-ÊTRE POUR TOUS

Les organismes vivant dans les récifs peuvent être à l'origine de nouveaux médicaments, de compléments alimentaires ou encore de bases cosmétiques.

Si un point d'honneur est mis pour la préservation de la biodiversité des écosystèmes coralliens, l'exploitation des nouvelles molécules valorisables induit chaque année le versement de royalties pour le territoire.

En Nouvelle-Calédonie, ce potentiel économique, non exploité pour le moment, est estimé entre 0,5 et 4,5 millions d'euros.



ASSAINISSEMENT DES EAUX

Les mangroves et les herbiers possèdent une importante capacité de filtration. Par leur réseau racinaire complexe, ils assurent la filtration des eaux, empêchant ainsi l'étouffement du récif à cause de la sédimentation. La mangrove agit comme un filtre naturel à l'embouchure des cours d'eau.

3/ LA PALME IFRECOR 2017

Depuis 15 ans l'IFRECOR - Initiative Française pour les Récifs Coralliens - agit pour la préservation et la gestion durable des récifs coralliens, herbiers et mangroves dans les collectivités françaises d'Outre-mer.

Soutenue financièrement par le Ministère de la Transition écologique et solidaire et le Ministère des Outre-mer, l'IFRECOR s'applique à sensibiliser l'ensemble des acteurs publics et privés aux échelles nationale et locales à l'importance des récifs coralliens. L'IFRECOR est la déclinaison française de l'Initiative Internationale pour les Récifs Coralliens (ICRI) dont la France a la présidence depuis 2016.

La mise en œuvre du concours « Palme IFRECOR » est assurée par le Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) en tant que membre de l'IFRECOR.

A/ GÉRER ET PROTÉGER LES RÉCIFS CORALLIENS ET ÉCOSYSTÈMES ASSOCIÉS : DES ACTIONS À PRIVILÉGIER

Le maintien d'une bonne fonctionnalité écologique nécessite que des mesures de gestion durable soient prises. Par leur connaissance locale du terrain les élus peuvent agir, au travers de leurs politiques locales, pour lutter contre les pollutions et les dégradations, pour protéger, valoriser et si nécessaire, restaurer les récifs coralliens et concourir ainsi à une gestion intégrée de la zone côtière.

RÉDUIRE LES EFFETS DE LA POLLUTION

Les citoyens ultra-marins peuvent être invités à utiliser davantage de produits biodégradables et à faire le tri sélectif de leurs déchets. Une agriculture raisonnée vise aussi à apporter les quantités exactes d'eau et d'engrais à son exploitation et à diminuer ou arrêter définitivement l'utilisation de pesticides. De plus, il est important de veiller à une bonne qualité des eaux urbaines par le biais de programmes d'assainissement ambitieux.

GÉRER RATIONNELLEMENT LES RESSOURCES VIVANTES

Après avoir sensibilisé les touristes et les pêcheurs à des pratiques responsables, des contrôles réguliers permettent de lutter efficacement contre toutes les formes de braconnage ou de non-respect de l'environnement littoral et marin.

CRÉER DES AIRES MARINES PROTÉGÉES

Dans le cadre d'une gestion intégrée des zones côtières les aires marines protégées sont l'un des moyens pour protéger efficacement et stratégiquement le patrimoine marin exceptionnel mais menacé des outre-mer. Il a été observé que dans les aires marines protégées augmentent le nombre, la taille et la capacité de reproduction des poissons augmentent.



RENFORCER L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT RÉCIFAL EN MILIEU SCOLAIRE

Daniel Zaïdani, président du Conseil général de Mayotte, a soutenu la réalisation d'une grande campagne de sensibilisation à la protection des Dugongs et des tortues marines de Mayotte.

Les Dugongs et les tortues marines se nourrissent sur les herbiers et les récifs coralliens. Ces espèces, par leur présence, sont des bio-indicateurs du bon état de santé des herbiers et récifs.

Différents outils de sensibilisation ont été mis en place :

- Une enquête a été menée en langue locale auprès de 406 pêcheurs sur les impacts de la pêche artisanale sur les mammifères marins et les tortues marines à Mayotte.
- Un spot télévisé de sensibilisation de 30 secondes a été réalisé et diffusé sur la chaîne locale.
- Un diaporama, un jeu concours et un dossier pédagogique à destination des établissements scolaires ont été mis en place.

AMÉLIORER LA CONNAISSANCE PAR LA RECHERCHE

A la Réunion, une étude a permis de comparer la structure des populations d'*Epinephelus merra* (une des espèces de mérou les plus exploitées dans la pêche traditionnelle) dans différentes zones de la Réserve Nationale Naturelle Marine.

Cette étude a répondu à un triple objectif :

- Développer une meilleure connaissance de l'espèce en vue de la protéger raisonnablement par rapport à son exploitation, et de fait, adapter la pratique de la pêche, protéger l'habitat de celle-ci pour maintenir les conditions environnementales favorisant son développement.
- Mettre en évidence un effet réserve.
- Mettre en place les bases de la concertation pour adapter la pêche traditionnelle en fonction des résultats obtenus.

Cette étude a également rappelé la nécessité de protéger le corail vivant en tant qu'habitat préférentiel et source de nourriture de ce type d'espèce.

DÉVELOPPER L'INFORMATION AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

A Saint-Martin, sur l'îlet Pinel, le Vice-président de Saint Martin, Pierre Aliotti a soutenu la création d'un sentier sous-marin éducatif dans la réserve naturelle nationale de Saint-Martin.

Grâce à un équipement FM installé sur les tubas, le visiteur peut tout au long de sa promenade sous-marine profiter d'un audio-guide.

Ce projet favorise la découverte de l'écotourisme sur l'îlet Pinel, et répond à la nécessité de sensibilisation et d'éducation afin de protéger le récif. D'ailleurs les élèves des écoles sont reçus gratuitement une fois par mois.



INFORMER LES DIFFÉRENTS GROUPES D'ACTEURS

L'information des différents groupes d'acteurs est primordiale pour générer des comportements responsables.

Les pêcheurs, font partie des acteurs à sensibiliser sur les conséquences de la surpêche et du braconnage. Les sensibiliser à une pêche responsable et respectueuse de l'environnement est primordiale.

Il est aussi important de rappeler aux aménageurs la nécessité d'éviter, réduire et/ou compenser les impacts des grands projets et de sensibiliser les touristes à l'impact écologique de leurs vacances dans la région. Un tourisme responsable peut se développer simplement, en les invitant, dans un premier temps, à reproduire les qu'ils appliquent chez eux.



FORMER DES VOLONTAIRES AU SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES RÉCIFS CORALLIENS ET ÉCOSYSTÈMES ASSOCIÉS

En matière d'éducation, la formation à l'éco-volontariat est une belle initiative à prendre.

Huguette Bello, Maire de Saint-Paul à la Réunion, a soutenu la mise en place de la formation "Reef Check Saint-Paul", dispensée par des biologistes marins. Ils transmettent leur savoir et encadrent des volontaires afin qu'ils étudient l'état de santé d'un récif.

Ce projet a permis de densifier le réseau de suivi des récifs coralliens pour aider à mieux comprendre leur évolution sur le littoral de la commune de Saint-Paul.

Il met également en avant les principes de l'éco-volontariat qui favorisent la sensibilisation des usagers aux récifs coralliens.

RESTAURER

La restauration de la biodiversité d'Outre-mer est également très importante pour la pérennité des récifs coralliens, herbiers et mangroves dont le rôle écologique est primordial.

En matière de restauration, Jacques Gillot, le président du Conseil général de Sainte-Rose en Guadeloupe a soutenu un projet de transplantation expérimentale d'herbiers. Ce projet vise à pallier les destructions et la fragmentation de ces herbiers face aux activités humaines.

B/ LA PALME IFRECOR

Depuis 2011, le concours est ouvert aux élus des territoires suivants : Martinique, Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, La Réunion, Mayotte, TAAF, les îles éparses, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna et Polynésie Française.

Les maires, membres élus des Conseils généraux, régionaux et territoriaux, Assemblées provinciales et territoriales des collectivités ci-dessus sont invités à présenter leur candidature.

Le jury désigne, pour cette 6^{ème} édition, jusqu'à **5 projets présélectionnés qui seront mis en avant dans les médias**, et un lauréat unique.

Les récompenses :

- **le trophée « Palme IFRECOR »**, création originale d'une artiste représentant la beauté des récifs coralliens,
- **une dotation de 5 000 euros**,
- **une valorisation médiatique particulière** grâce aux médias qui suivent et relayent cette 6^{ème} édition de la Palme IFRECOR.

LE THÈME 2017, L'URGENCE D'AGIR : DES ACTIONS NOVATRICES EN FAVEUR DES CORAUX, HERBIERS ET MANGROVES

Dans le cadre de cette 6^{ème} édition de la Palme IFRECOR, les élus sont invités à présenter leurs projets et initiatives innovants, concourant à la résilience des coraux, herbiers et mangroves face au changement climatique sur le thème « **l'urgence d'agir : des actions novatrices en faveur des coraux, herbiers et mangroves** ». Ce thème, en lien avec les phénomènes de blanchissement des récifs coralliens constatés en 2016 et 2017 dans le monde, récompense les actions innovantes mises en place par les élus locaux pour répondre aux défis du changement climatique, permettant d'augmenter la résilience des coraux, herbiers et mangroves.

LE JURY DU CONCOURS

Cette année le jury rassemble des représentants des partenaires impliqués dans l'organisation du concours, y compris l'ACC'DOM.

LA CÉRÉMONIE DE REMISE DE LA PALME

La cérémonie de remise de la Palme a lieu à l'occasion de la journée dédiée à l'Outre-mer durant le Congrès annuel des Maires à Paris qui se tient du 20 au 23 novembre 2017.

Les élus découvriront ainsi lors d'une réception par la Ministre des Outre-mer, le 21 novembre, les enjeux de la Palme IFRECOR et les spécificités de chacun des projets.

PREMIER RÉSEAU D'ÉCHANGES ENTRE LES ACTEURS DES RÉCIFS CORALLIENS EN OUTRE-MER AGIR POUR LA PROTECTION DE CES ÉCOSYSTÈMES EXCEPTIONNELS



DIVERSIFIER LES FINANCEMENTS DÉDIÉS À LA PROTECTION

Partenariat public privé et paiement pour services environnementaux à Site Luce, Martinique



RENFORCER LES CONNAISSANCES POUR MIEUX GÉRER

Classifier les habitats coralliens, cartes thématiques, listes rouge des coraux menacés, état des lieux des espèces exotiques envahissantes



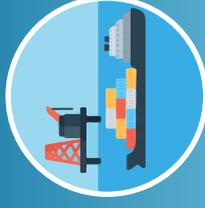
COMMUNIQUER ET SENSIBILISER

Aires marines éducatives, concours Palme IFRECOR, soutien aux territoires dans leurs actions de communication



SURVEILLER ET ATTÉNUER LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Observatoire du changement climatique, recommandations aux décideurs des territoires



CONTRIBUER A RÉDUIRE LES MENACES D'ORIGINE HUMAINE

Guides sur les études d'impact et les mesures compensatoires, les techniques d'ingénierie innovantes et la restauration écologique en milieu corallien



SURVEILLER L'ÉVOLUTION DE L'ÉTAT DES ÉCOSYSTÈMES

Suivi de l'état de santé des récifs, herbiers et mangroves



UNE INITIATIVE COLLECTIVE

Instance collégiale, chacun des comités locaux et le comité national rassemblent, à leur niveau, l'ensemble des acteurs concernés par la protection et la gestion durable des récifs coralliens et écosystèmes associés (herbiers, mangroves) : collectivités et gouvernements locaux, ministères concernés, scientifiques, socioprofessionnels et ONG.

UNE ORGANISATION EN RÉSEAU

Un comité national composé de 38 membres. Le secrétariat du comité national de l'IFRECOR est assuré par le ministère en charge de l'environnement et par le ministère en charge des outre-mer.

Un réseau de 9 comités locaux représentant les collectivités françaises abritant des récifs coralliens : Guadeloupe et Saint Martin, Saint Barthélemy, Martinique, La Réunion, Mayotte, les TAAF (îles Eparses), Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, la Polynésie française.

2016

4^{ème} plan quinquennal
Secrétariat de l'ICRI sous
présidence française (2016-2018)

2011

Lancement
de la Palme IFRECOR

2010

3^{ème} plan
quinquennal

2005

2^{ème} plan quinquennal

2000

Décret créant le comité national et les comités locaux. Adoption du plan cadre national d'actions et du 1^{er} plan quinquennal.

1999

Création de l'IFRECOR sur décision du Premier Ministre
Secrétariat de l'ICRI sous
présidence française (1999-2000)

1995

Création de l'ICRI
par 8 pays

2020

2015

Année anniversaire
des 15 ans de l'IFRECOR

2009-2011

Secrétariat de l'ICRI sous
présidence française

2005

Secrétariat de l'ICRI sous
présidence française

2010

Secrétariat de l'ICRI sous
présidence française

2011

Secrétariat de l'ICRI sous
présidence française

2016

Secrétariat de l'ICRI sous
présidence française

5/ LES LAURÉATS DES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

LES LAURÉATS 2015 - 5^{ème} ÉDITION

Catégorie « Protection, valorisation, éducation et sensibilisation »

OBSERVATOIRE MANGROVES



Projet porté par **ERIC GAY**
Maire de Mont-Dore, Nouvelle Calédonie

La mangrove est un écosystème capable de piéger le CO₂ atmosphérique, dont l'augmentation considérable depuis l'époque industrielle cause les changements climatiques actuels.

La ville de Mont-Dore a décidé de protéger et de valoriser la mangrove afin de générer une meilleure gestion de cet écosystème vital à la préservation des littoraux tropicaux.

L'objectif du projet OBSERVATOIRE MANGROVES est de déterminer l'évolution de la capacité de la mangrove à piéger le CO₂ avec les changements climatiques.

Pour se faire, trois serres équipées de matériel scientifique et technique ont été construites en 2014 et inaugurées en 2015. Elles permettent de réguler, d'une part les concentrations en dioxyde de carbone, et d'autre part, la durée d'immersion par les marées, simulant ainsi les changements climatiques auxquels les mangroves sont confrontées.

Objectifs :

- Installer la science au cœur de la ville
- Renforcer les connaissances des habitants sur la mangrove
- Sensibiliser les habitants au changement climatique
- Faire connaître le rôle de la mangrove en tant que piège des gaz à effet de serre
- Outil de sensibilisation et d'éducation à l'environnement pour le grand public et les scolaires
- Former et éduquer pour modifier les comportements

Le coup de cœur du jury

PUKATAI, AIRES MARINES ÉDUCATIVES AUX ÎLES MARQUISES



Projet porté par **FÉLIX BARSINAS**
Président de la communauté de commune des Îles Marquises, Polynésie Française

L'archipel des Marquises compte une multitude de sites coralliens, certains en cours de formation, d'autres ennoyés. PUKATAI est un projet pilote de réseau d'aires marines éducatives (AME) développé sur chacune des six îles habitées des Marquises.

En plaçant les écoles et la société civile au cœur du projet, PUKATAI a permis d'éduquer les enfants marquisiens à leurs patrimoines naturel et culturel et fédérer leur gestion durable en les impliquant pleinement.

Les élèves des classes AME ont pu se rendre dans la baie de leur choix, délimiter un périmètre de leur AME et discuter des mesures de gestion et de protection qu'ils souhaiteraient mettre en oeuvre.

Ils ont également acquis de nombreuses connaissances sur le milieu marin, ont rencontré des porteurs de savoirs locaux qui leur ont transmis par exemple des techniques de pêche ou encore des diagnostics écologiques des 6 AME des Marquises.

Certains comportements ont déjà changé : les parents sont plus attentifs aux endroits où ils vont pêcher, certains élèves ont demandé à leurs parents de ne plus jeter l'ancre des bateaux dans une partie de la baie où vivent des coraux, d'autres élèves ont décidé de mettre en place un aquarium interactif en classe...

Découvrir la vidéo du projet : <http://www.dailymotion.com/video/x2gx95x>

LES LAURÉATS 2014 - 4^{ème} ÉDITION

Catégorie « Protection, valorisation et restauration »

CELLULE DE VEILLE ACANTHASTER



Projet porté par **DANIEL ZAÏDANI**
Président du Conseil Général de Mayotte

L'Acanthaster planci est une étoile de mer épineuse qui se nourrit du corail dur, l'organisme bâtisseur des récifs coralliens. Lorsque la densité de cette étoile dépasse le nombre de 15 individus par hectare, on considère qu'il s'agit d'une infestation, dangereuse pour l'état de santé des récifs coralliens.

Depuis 2012, les membres de l'ATOLL (Association Territoriale pour l'Observation du Littoral et du Lagon) ont créé une « cellule de veille sur l'Acanthaster ». Il s'agit de la mise en place d'une surveillance d'éventuelle explosion de populations de ces étoiles de mer dévoreuses de corail. De telles explosions démographiques peuvent ravager les récifs en bonne santé laissant place à un désert de coraux morts; ceux-ci, mettront plus d'une quinzaine d'années à reconquérir le terrain.

Lorsque les étoiles de mer commencent à se multiplier, des mesures de contrôle des populations doivent être prises pour enrayer partiellement la catastrophe dans les zones coralliennes les plus importantes. Ces actions sont menées dans le périmètre du Parc naturel marin (PNM) de Mayotte.

Catégorie « Education et sensibilisation »

REEF CHECK SAINT-PAUL



Projet porté par **JOSEPH SINIMALE**
Maire de Saint-Paul de la Réunion

Depuis 2009, la Mairie de Saint-Paul et l'ARVAM (Agence pour la Recherche et la Valorisation Marine) ont mis en place une formation dispensée par des biologistes marins qui transmettent leur savoir et encadrent des volontaires (non scientifiques) à l'étude de l'état de santé des récifs coralliens.

Ce projet promeut l'éco-volontariat au service de l'état de santé des récifs coralliens, tout en favorisant la sensibilisation des usagers. Reef Check Saint-Paul a également permis de densifier le réseau de suivi des récifs coralliens pour aider à mieux comprendre leur évolution sur le littoral de la commune de Saint-Paul. Des cours et des excursions pratiques sur le terrain sont organisées afin que les personnes s'approprient les méthodes de comptage de biodiversité dans des récifs.

Reef Check Saint-Paul assure, grâce aux plongeurs bénévoles, un suivi et une caractérisation de l'impact des changements climatiques sur le récif réunionnais.

LES LAURÉATS 2013 - 3^{ème} ÉDITION

Catégorie « Protection, valorisation, restauration écologique »

KOUDMEN POUR LA MANGROVE



Projet porté par **ARY CHALUS**

Député-maire de Baie-Mahault, Guadeloupe

Ce projet présentait le programme de restauration écologique de la mangrove aux abords de la Rivière Salée, qui consistait à :

- La destruction de 12 cases de pêcheurs insalubres et l'évacuation de 125 tonnes de déchets
- Un nettoyage des fonds sous-marins et une plantation de jeunes palétuviers (pour favoriser le retour des herbiers et mangroves)
- La revalorisation du site aux abords de la Rivière Salée pour sensibiliser les populations et de leur permettre de se réapproprier le site. Le projet comportait aussi un volet social puisque des gardes du littoral ont été embauchés par la commune pour assurer une veille sur le site et sensibiliser les habitants aux bénéfices de la mangrove pour les récifs coralliens.

Catégorie « Education et sensibilisation »

SENTIER SOUS-MARIN DE L'ERMITAGE À SAINT-PAUL



Projet porté par

FABIENNE COUAPEL-SAURET

Vice-présidente de la Région Réunion

Le sentier sous-marin a été créé en 2003 dans le périmètre de la Réserve nationale marine créée en 2007. Il permet aux visiteurs de constater l'effet positif de la Réserve sur la biodiversité. Il est aussi devenu un véritable outil pédagogique, indispensable à la sensibilisation des collégiens et lycéens, ainsi qu'à la formation de futurs professeurs des écoles.



Crédit photo : Fotolia

CONTACTS

CONCOURS

Comité français de l'UICN : 01 47 07 78 58

Anne Caillaud - Chargée de Programme Outre-Mer : anne.caillaud@uicn.fr

Emilie Dupouy - Communication et logistique du concours : emilie.dupouy@uicn.fr

PRESSE - AGENCE TERRE MAJEURE

Sophie Frédéric : sophie@terremajeure.com / 06 20 34 12 16

Claire Altemir : claire@terremajeure.com / 06 20 03 92 06

TOUTE L'ACTUALITÉ SUR LA PALME ET L'IFRECOR

<http://www.ifrecor.com>

<http://www.ifrecor.com/concours-ifrecor.html>

#palmeifrecor

